

Casablanca, le 19 juillet 2024

**EMPRUNT OBLIGATAIRE PERPETUEL AVEC MECANISME D'ABSORPTION  
DE PERTES ET D'ANNULATION DE PAIEMENT DES COUPONS  
DE CREDIT DU MAROC DU 20 JUILLET 2023**

**REVISION DU TAUX FACIAL DES OBLIGATIONS SUBORDONEES PERPETUELLES A TAUX  
REVISABLE NON COTEES : TRANCHE B**

Conformément aux dispositions du prospectus relatif à l'émission de l'emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption des pertes et d'annulation de paiement des coupons de Crédit du Maroc du 20 juillet 2023, qui stipulent une révision annuelle du taux d'intérêt de la tranche « B » à la date d'anniversaire de la date de jouissance des obligations, le nouveau taux d'intérêt qui sera appliqué à partir du 20 juillet 2024 est le suivant :

TRANCHE B	
Maturité	Perpétuelle
Prime de risque (pbs)	215
Valeur nominale unitaire	2,78 %
Taux de référence 52 semaines (base monétaire) tel que publiée par Bank Al- Maghrib le 15/07/2024	4,93%

**Contact communication financière :**

Mme Myriam Nasrollah  
+212(0)522 47 76 34

[myriam.nasrollah@cdm.ma](mailto:myriam.nasrollah@cdm.ma)

Mme Ikram Erryahi  
+212(0)522 47 76 34

[Ikram.Erryahi@cdm.ma](mailto:Ikram.Erryahi@cdm.ma)